



Extrait du registre des délibérations

2021-4-6

Préfecture
024 47 00 052 - 20210705-2021_4_6-DE
Reçu le 07/07/2021
Département de la Dordogne
Publié le 07/2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD-LIMOUSIN

Séance du 05 juillet 2021

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
23/06/2021

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 32
Pouvoirs : 4

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, ESCLAVARD Anne-Sophie, DEGLANE Christine, LAGARDE Bernadette, FAURE Michèle, FAUCHER Danielle, COTTA Solange (suppléante de Philippe BRUN)

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, THOMAS Michel, MEYNIER Paul, DESSOLAS Frédéric, PRIVAT Pascal, SEDAN Francis, CHIPEAUX Raphaël, SAERENS Grégory, GRANET Jean-Claude (suppléant de Dominique MARCETEAU), REBEYROL Guillaume (suppléant de Thérèse CHASSAIN)

Absents et excusés et procurations : KARP Michel, COUTURIER Pierre-Yves, DOBBELS Michel (absent a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), COMBEAU Bertrand (absent a donné pouvoir à Françoise DECARPENTRIE), BOSREDON COURNIL Sylvie (absente a donné pouvoir à Jean-François BOST), MEYNIER Patrick (absent a donné pouvoir à Michel AUGEIX) BRUN Philippe (absent remplacé par sa suppléante Solange COTTA), CHASSAIN Thérèse (absente remplacé par son suppléant Guillaume REBEYROL), MARCETEAU Dominique (absente remplacée par son suppléant Jean-Claude GRANET),

Mme Muriel MAGNE est désignée secrétaire de séance

Modification du tableau des emplois au 1^{er} août 2021 - technicien

Monsieur le Président informe le conseil qu'un agent a réussi le concours de technicien territorial.

Les fonctions exercées par l'agent justifiant cette nomination, il propose de créer un poste de technicien à raison de 35 heures à compter du 1^{er} août 2021.

L'agent sera stagiaire sur ce nouveau grade pendant une période d'un an. Il aura donc une carrière parallèle pendant toute cette durée. Il conviendra de fermer son poste sur son grade actuel d'agent de Maîtrise seulement à la l'expiration de la période de stage sur le grade de technicien.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE de créer un poste de technicien territorial à 35 heures à compter du 1^{er} août 2021.**
- **VALIDE le nouveau tableau des emplois en annexe**
- **AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à cette nomination**

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 07 juillet 2021
Le Président,

Michel AUGEIX

